



RESULTAT DU VOTE
Présents ou représentés : 30
Abstentions : 0
Voix favorables : 30
Voix défavorables : 0

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 10/03/2026

DELIBERATION
n° CA 2026 - 56-c

*Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(DTICE)*

Vu le décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment l'article 14 des statuts annexés,

Vu la délibération du conseil d'administration du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

Article unique :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, prend acte des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,



Hugues KENFACK *

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 10/03/2026
DELIBERATION n° CA 2026 – 56-c
Compte rendu des décisions prises par M. le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(DTICE)

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
17/12/2025	Autres contrats, conventions, accords		Modalités de reversement des fonds collectés par le GIP FUN auprès des apprenants des MOOC et des certificats proposés par l'UT Capitoile sur les plateformes FUN à cette dernière.
18/12/2025	Autres contrats, conventions, accords		Modalités de transmission, d'utilisation et de conservation de la signature calligraphiée du président de l'UT Capitoile pour les certificats et micro-certifications délivrés au nom de l'UT Capitoile sur les plateformes de FUN.